



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 décembre 2020**

Compte rendu affiché le **18 décembre 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **4 décembre 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Objet :

Présentation du dispositif Cités de l'Emploi

V_DEL_201211_12

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ**

Rapport de Monsieur CHEKHAB,

Mesdames, Messieurs,

La « cité de l'emploi » est un dispositif national qui a pour vocation de toucher l'ensemble de la ville et notamment les habitants en Quartier Politique de la Ville. Elle est issue d'un travail local et d'une volonté de développer des dispositifs existants ou nouveaux afin d'impacter la demande d'emploi.

Elle a pour objectif de :

- répondre à la demande d'emploi ;
- développer des actions spécifiques et sur mesure en faveur d'un public cible ;
- aider à l'employabilité ;
- favoriser le retour à l'emploi des plus fragilisés.

La « cité de l'emploi » est un dispositif financé par l'Etat. Elle se déploiera sur le territoire pour une durée d'un an, de juillet 2020 à juillet 2021. Il s'agit d'un dispositif partenarial qui associe les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion: la Mission Locale, Pôle Emploi, la DIRECCTE, la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi de Lyon, l'Etat et la Ville de Vaulx-en-Valin.

Sa coordination sera assurée par la Ville.

Un comité de pilotage s'est réuni le 16 octobre 2020 en présence de Madame la Maire, le sous-préfet délégué à la Politique de la Ville, les élus locaux et les partenaires de l'emploi et a permis de valider le projet, son plan d'action et son budget.

Le plan d'action se compose de 4 grandes axes :

- action 1 : Favoriser la mobilité internationale des jeunes : « les jeunes vaudais à la conquête de l'Europe ». Il s'agit de permettre à de jeunes vaudais de partir en Europe dans le cadre d'échanges universitaires ou projet professionnel ;
- action 2 : Augmenter le nombre de places de vaudais au sein des Structures d'Insertion par l'Activité Economique ;
- action 3 : Proposer des « flash jobs », activités rémunérées ;
- action 4 : Développer la « Validation des Acquis d'Expérience » (VAE).

Les objectifs, le public cible, le pilote et le financement de chacune des actions sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Titre action	Descriptif	Public cible	Objectifs	Montant Alloué
Flash job, le travail d'abord	Proposer des activités rémunérées, immédiates et payées à l'heure ou journée	30 jeunes en demande immédiate de travail	Répondre à la demande de mise au travail rapide Première étape d'un accompagnement social global Confirmer les compétences ou les révéler	30 000€
Mobilité Internationale des jeunes : Jeunes vaudais à la	Favoriser le recours aux dispositifs de mobilité (Erasmus +, Missions Locales, Corps	20 jeunes	Valoriser le plurilinguisme et les potentiels Valider un projet professionnel en se formant ou en travaillant à	25 000€

conquête de l'Europe	Européens de solidarité) Organiser la phase de préparation en amont de la mobilité et la restitution au retour Appuyer les initiatives individuelles de mobilité internationale		l'étranger. Redonner confiance à des jeunes QPV Apprentissage de l'autonomie ; prise de responsabilités	
VAE : Valorisation des Acquis à l'Etranger	Développement de la VAE pour les étrangers éligibles à Pôle Emploi	10	Valoriser les compétences acquises à l'étranger, redonner confiance et rapprocher de l'emploi ce public cible en le rendant plus attractif	15 000€
Augmenter les places en IAE	Créer 100 places supplémentaires en IAE au sein de SIAE	100 vaudais éloignés de l'emploi, ou en situation de grande précarité	Insertion rapide des travailleurs précaires touchés par la crise, Insertion de publics très éloignés de l'emploi, Faciliter l'insertion sociale	20 000€
COORDINATION				10 000€
TOTAL				100 000€

Le montant total de ces actions est de 100 000 €, financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires . Une partie de ce budget est affecté à la mission de coordination et d'ingénierie portée par la Ville.

Un comité technique et de pilotage se réunira afin de faire régulièrement un point sur l'avancement du dispositif et de rendre compte des actions déployées. Des conventions spécifiques avec chacune des structures porteuses seront prochainement signées.

En conséquence, je vous propose :

► de dire que les recettes d'un montant de 100 000 € seront inscrites au chapitre 74, article 7471, des budgets 2020 et 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 24/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 069-216902569-20201211-V_DEL_201211_12-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 11 décembre 2020 par Monsieur Ahmed CHEKHAB, septième adjoint, délégué à l'Emploi, à l'Insertion et à la Formation professionnelle.

Après avoir délibéré, décide :

► de dire que les recettes d'un montant de 100 000 € seront inscrites au chapitre 74, article 7471, des budgets 2020 et 2021.

Nombre de suffrages exprimés : 43
Votes Pour : 41
Votes Contre : 0
Abstention : 2
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 11 décembre 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY

Rendu exécutoire par transmission en Préfecture

Le

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY